

humaines subissaient des réformes dont l'utilité ne saurait être contestée.

Pourquoi donc aujourd'hui répudierait-on la mesure la plus exacte et la plus périodique du temps, lorsque le système décimal est à la veille d'être adopté par l'Europe entière?

Le conseil municipal de Montpellier vient de voter une somme de 100,000 fr. pour les dépenses du concours régional et de l'exposition des produits agricoles, manufacturiers et industriels, qui doivent avoir lieu à Montpellier au mois de mai prochain. Il a été, en outre, décidé qu'une exposition des beaux-arts, un concours d'orphéons et des courses de chevaux complèteraient cette exhibition générale des richesses de tout ordre qui constituent les éléments de prospérité de nos belles contrées méridionales.

On lit dans le Journal d'agriculture pratique :

« Une lettre adressée de Cuenca à M. Bous-singault par M. Benigne Malo, annonce l'existence de tubercules dont l'essai mérite d'être fait. Il y a dans ce pays une plante indigène connue sous le nom de Shicama. C'est un arbuste qui atteint un mètre de hauteur : ses racines engendrent deux classes de tubercules ; les plus rapprochés de la surface du sol ont une couleur iris, une saveur amère, on les emploie pour la reproduction. Les autres, placés à une certaine profondeur dans le sol, sont blancs, juteux et extrêmement sucrés, si sucrés qu'on les mange crus. Cette plante, cultivée en Europe, remplacerait avec avantage la betterave. La Shicama résiste à la basse température que l'on éprouve sur les plateaux élevés des Andes, et vous savez que dans les hautes stations, il gèle fréquemment par l'effet du rayonnement nocturne. La Shicama a sur la betterave un avantage, c'est qu'elle est annuelle, et si l'on en juge par la saveur, elle est beaucoup plus sucrée. »

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 22 centimes à l'hectolitre.

Renseignements commerciaux.

TEINTURE DES TISSUS.

M. Mathieu Pleissy, informé qu'un prix a été décerné à M. Perkin, pour la fixation du violet d'aniline sur coton, au moyen de l'oxyde de plomb comme mordant, a demandé à la Société industrielle de Mulhouse qu'il fût procédé à l'ouverture d'un paquet cacheté, qu'il a déposé aux archives de la Société, en janvier 1857, et dont il lui a été délivré récépissé sous n° 7.

Ce paquet, qui a été ouvert par M. le président, renfermait des échantillons teints au moyen d'un bain d'orseille neutralisé par l'eau de chaux. Le mordant dont le déposant a fait usage était le plomate de chaux, ou l'oxyde de plomb.

Ces différentes pièces ont été renvoyées à l'examen du comité de chimie.

Le Glasgow Herald annonce qu'on lui a montré une nouvelle substance fibreuse, ressemblant, en quelque sorte, à de la soie, et possédant une force remarquable. On lui a dit que c'était le produit d'un arbre de l'Amérique du Sud, et que les échantillons en seront présentés à la Chambre de commerce à sa première réunion, avec tous les renseignements qu'on a pu obtenir jusqu'ici.

Tribunaux.

L'affaire de M. Giblain, agent de change, accusé de nombreux faux, doit être jugée par la Cour d'assises de la Seine, dans la seconde session du mois de décembre, et sous la présidence de M. Saillard. Le procès sera indiqué pour les audiences de mardi 27 et mercredi 28 décembre. M. l'avocat général Barbier portera la parole. M. Giblain aura deux défenseurs, M^{rs} Lachaud et Matthieu.

FAITS DIVERS.

Un curieux travail de voirie se fait en ce moment sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, devant la colonnade du Louvre. Devant le portail de l'église et devant la future mairie du 1^{er} arrondissement, on dessine par des bordures en granit deux compartiments à peu près carrés, séparés dans l'axe de la porte impériale du Louvre et de la tour que les sculpteurs décoreront par une large chaussée continuant celle qui conduit au Louvre par la colonnade. Tout à l'entour de ces compartiments en terre-pleins sont ménagées des chaussées macadamisées pour arriver en voiture à l'église et à la mairie. Enfin, transversalement, du midi au nord, on ouvre trois tranchées sur ces terres-pleins, lesquelles sont ensuite comblées avec de la terre végétale. Trois rangées de beaux arbres disposés en quinconces seront plantés sur ces terres-pleins.

On lit dans la Gazette du Midi :

« Depuis quelques jours, on ne parle à Marseille que du sinistre commercial qui vient de frapper une de nos plus importantes usines, la raffinerie franco-belge. Le gérant de l'entreprise est arrêté. Il s'agit d'un passif de huit millions, y compris les cinq millions d'actions, souscrites presque toutes sur notre place. Quant à l'actif, composé de l'immeuble affecté à la raffinerie et des marchandises en magasin, le chiffre ne saurait en être fixé dès à présent. »

Pour donner satisfaction aux intérêts si cruellement lésés par ce désastre, on a lieu d'espérer que les investigations de la justice feront voir clair dans les causes qui ont amené cette immense faillite. En attendant, le conseil de surveillance a pris, dit-on, une détermination dont on doit le féliciter : il exploitera l'usine pendant le courant de l'hiver, afin d'occuper les ouvriers et d'écouler les sucres bruts qui ont été achetés et livrés. La douane, qui est dû une somme considérable, a fait acte de propriétaire.

L'usine franco-belge, en ouvriers ou employés, n'occupait pas moins de 2,000 personnes. De 412 fr. 50 c., taux auquel elles étaient cotées en premier lieu, ses actions sont en dernier lieu, descendues à 25 fr. »

Un terrible accident a été, dans la nuit de jeudi à vendredi, la conséquence d'un commencement d'incendie qui s'était produit à Toste (Eure).

Un voyageur de commerce, représentant d'une maison de droguerie de Rouen, s'était logé dans une auberge du bourg. Soit en fumant, soit qu'il se fût endormi en lisant, il mit le feu à ses rideaux, et bientôt la flamme envahit toute une partie de la chambre. L'alarme fut donnée dans l'hôtel, où une épaisse fumée n'avait pas tardé à se répandre, et on porta vite secours, mais il était trop tard, et si on put arrêter les progrès du feu et en préserver le reste de la maison, il avait eu le temps de faire une victime. Le malheureux commis-voyageur, surpris sans doute dans son sommeil, asphyxié et promptement mis hors d'état de se soustraire par la

fuite aux flammes, était étendu sur son lit, couvert de brûlures sur tout le corps, qui n'était plus qu'une horrible plaie, et dans un tel état, qu'on désespérait de pouvoir le sauver.

Un accident d'une nature étrange, et dont les conséquences pouvaient être déplorables, a vivement ému, dit le Phare de la Loire, les spectateurs nombreux qu'avaient attirés hier, dans la salle Grasin, la troisième représentation du drame inédit intitulé le Château de Clisson. Vers la fin du deuxième entr'acte, un jeune homme de 17 ans, vêtu d'une blouse et d'un pantalon, exerçant la profession d'ouvrier corroyeur, nommé René Tessier, et demeurant à Nantes, place du Port-Communeau, chez son père, rentra et voulut reprendre sa place au premier rang des quatrième galeries, à droite en regardant la scène. Mais, au lieu d'enjamber avec précaution le banc supérieur, il se pencha brusquement en avant vers la rampe qu'il croyait saisir. Ce point d'appui lui fit défaut, les mains glissèrent sur le velours du bord, et le malheureux se trouva lancé en dehors.

On connaît la construction habituelle d'un théâtre : les saillies des galeries vont diminuant de bas en haut, de sorte qu'un objet pesant tombé des quatrième peut difficilement arriver jusqu'au parterre. La meilleure chance pour Tessier devait être, en raison de cette disposition, de faire une chute en droite ligne de façon à rester en dedans. C'est ce qui serait peut-être arrivé, s'il y avait eu plus de places vides dans la salle. Dans sa chute, Tessier a atteint le soldat Alphonse Bretel, cordonnier à la compagnie hors rang du 76^e, placé à la troisième galerie; puis il est retombé sur la tête d'une spectatrice des secondes, femme de M. Hortion, charpentier, a frôlé ensuite l'officier de service occupant au-dessous le dernier fauteuil à droite des premières de face, et s'est trouvé comme jeté en avant jusqu'à une distance de plusieurs mètres.

Par un hasard extraordinaire, Tessier, dont les bras et les jambes étaient étendus, et qui, d'après le dire des témoins de sa chute effrayante, semblait un homme nageant horizontalement dans l'espace, se trouva presque assis sur l'un des derniers bancs du parterre, près de l'orchestre, à une place restée heureusement vide pendant l'entr'acte, où il s'affaissa comme tombant du ciel, n'ayant touché que légèrement le pied d'un voisin.

On se figure aisément la stupéfaction générale; elle fut plus grande encore quand on sut que le jeune ouvrier n'avait aucune fracture. Transporté au café du Théâtre, René Tessier put rester assis sur un tabouret, les bras croisés sur une table et la tête appuyée sur ses bras. MM. les docteurs Charyau et Hignard vinrent lui donner des soins; ils constatèrent seulement l'existence d'une ecchymose du diamètre d'une pièce de 2 fr. Interrogé sur son état, Tessier répondit en se plaignant uniquement de douleurs aux cuisses.

Quand on parla de le transporter à l'hospice, il eut la force de se lever seul, mais il retomba aussitôt assis, et l'on dut le placer sur une civière.

Le soldat Bretel a été amené pendant ce temps au café, encore tout étourdi du coup qu'il avait reçu, très-pâle et très-abattu. Comme il rendait d'abord un peu de sang par la bouche, on crut à une lésion intérieure. Il n'en était rien. Bretel s'était simplement mordu la langue et son état ne pouvait donner lieu à aucune inquiétude.

M^{me} Hortion en a été quitte elle-même pour une contusion à la nuque et une bosse à la tête.

On écrit de Montignac, le 8 décembre, à l'Echo de Vesque :

« Un accident bien déplorable a eu lieu aujourd'hui dans la commune d'Aubas, canton de Montignac. Daillou, propriétaire d'une carderie de moutons établie au moulin d'Aubas, avait eu besoin de traverser la Vézère; le bac ayant été emporté par les dernières grandes eaux, il avait pris un bateau appartenant à M. Teyssou, propriétaire à Aubas; la traversée s'était opérée sans accident, quoiqu'il ne fût pas un habile marinier; mais en revenant il ne fut pas maître de son bateau, et ne put remonter le courant qui l'entraînait sur le barrage.

Sans perdre la tête, M. Daillou, voyant qu'il ne pouvait plus traverser, dirigea son bateau de manière à arriver perpendiculairement sur le barrage, en criant : « Je suis perdu! à mon secours! » Mais tout secours humain était impossible, et le malheureux fut précipité avec son bateau dans le tourbillon où il disparut. Au bout de quelques minutes, on le vit surnager en se débattant, emporté par le courant. C'est alors que les sieurs Guibert, d'Aubas, et Randal, métayer à Sauveboeuf, se précipitèrent dans la rivière pour arracher à la mort le malheureux Daillou.

Le courant, dans cet endroit de la Vézère, resserré entre la rive droite et une petite île, est effrayant de rapidité; et le sieur Guibert, déjà âgé, ne put se maintenir; et regarda la rive avec la plus grande peine; mais Randal, jeune et vigoureux, réussit à atteindre M. Daillou, et le ramena sans connaissance sur le bord. Tous les soins furent en vain prodigués à cet infortuné par M. Teyssou, chez qui il avait été transporté; et le docteur Boisseul, appelé sur-le-champ, après avoir pratiqué une saignée et employé tous les moyens prescrits par la science, n'a pu que constater le décès. »

On lit dans la Meuse, de Liège, sous la date du 12 décembre :

Le cruel et mystérieux événement dont nous avons parlé samedi dernier, et qui s'est terminé d'une façon si terrible pour un des deux jeunes gens descendus dans un de nos principaux hôtels, continue à préoccuper vivement l'attention publique en notre ville.

L'autopsie du cadavre de la malheureuse victime de cet accident a été faite samedi dernier par les soins de M. le chirurgien Védrienne, assisté de MM. les docteurs Delvigne et Putzeis. L'examen auquel se sont livrés ces hommes de l'art leur a fait constater de fortes congestions au cerveau, à l'estomac et aux intestins. Toutefois, dans ces derniers viscères, on n'a trouvé aucun aliment qui pût jeter quelque jour sur la mystérieuse maladie à laquelle a succombé ce jeune homme, circonstance d'autant plus étrange qu'il n'avait pas été, comme son compagnon, en proie pendant la nuit à des vomissements et qu'on n'a trouvé dans son lit aucune espèce de déjections. Il a succombé à un mal pour ainsi dire foudroyant.

Les parties du corps nécessaires à une investigation scientifique ont été remises à M. Dapruix, l'un de nos plus habiles chimistes, qui en a commencé immédiatement l'analyse. Les déjections de celui des jeunes gens qui a survécu à l'accident ont également fait l'objet de ses recherches ainsi que les pâtés chez le pâtissier qui tient le buffet restaurant du théâtre où ces jeunes gens s'étaient rendus.

Ces analyses scientifiques ne seront complètement terminées que dans quelques jours. Toutefois, elles ont déjà parfaitement démontré qu'il n'existait dans les pâtés saisis aucun principe nuisible.

Les premières investigations de la science, après avoir fait écarter toute supposition d'em-

unissait la sagacité, l'adresse et la ruse à la hardiesse et à une bravoure poussée jusqu'à la témérité. Il quitta sa patrie en 1795, passa en France, et prit du service dans les hussards de l'armée de Bonaparte. Pendant une de ses factions, il s'empara de quelques papiers importants sur un courrier ennemi qu'il tua, ce qui lui valut de l'avancement.

Il suivit Bonaparte en Egypte, et monta le premier à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre; en récompense, on le chargea de porter à Paris les trophées de la victoire. « Je vous envoie ces trophées par mon aide-de-camp Netherwood, un Suédois. Il est impossible d'être plus brave que lui, » écrivait le général en chef au Directoire. En 1801, devenu général de brigade, il fit un voyage en Suède. A son retour, on l'envoya à Saint-Domingue, où l'insurrection des noirs venait d'éclater; il y fut assassiné par un nègre; Quelque courte que soit cette esquisse de sa vie, elle suffit pour donner une idée de son caractère.

L'amour du régent pour mademoiselle Rudenskold n'échappait point à son œil pénétrant. Il sentait qu'on pourrait en tirer parti, mais comment? C'est là ce qu'il se demandait en vain.

Le lendemain, il reçut l'ordre d'aller délivrer Alm de ses arrêts et de le conduire chez Reuterholm. Il le trouva assis, mélancolique, la tête inclinée sur une feuille de papier, dans laquelle il regonnait, à sa grande surprise, un ordre de mettre Alm en liberté, écrit de la main du régent et revêtu des signatures de la plupart des membres du gouvernement.

« Comment? D'où vous vient ce papier? Et pourquoi restez-vous ici, l'ayant en votre possession? »

Alm sourit tristement.

« Il ne peut me servir de rien, répondit-il.

— De rien? Vous ne savez donc pas lire?

— Il a un défaut capital, si capital, qu'il le rend sans valeur.

— Et lequel?

— C'est qu'il est écrit de ma propre main.

— Quel talent admirable pour contrefaire les écritures! Vous avez vraiment de grandes dispositions, monsieur.

— Mais elles me sont inutiles.

— Vous vous trompez. Ce talent peut faire votre fortune. Reposez-vous-en sur moi.

Netherwood, après s'être acquitté de sa mission, retourna à son poste de la salle des trabans. Il était sombre et taciturne, et ces camarades le virent avec surprise se promener de long en large, plongé dans de profondes réflexions, lui d'ordinaire si insouciant et si joyeux. Il les quitta bientôt, l'air rayonnant, et il rencontra Alm qui sortait de chez Reuterholm.

« Comment cela s'est-il passé? demanda Netherwood.

— Je suis libre.

— Le baron se propose-t-il de vous employer?

— Je ne puis en répondre. Il semblait indécis.

— En attendant, vous êtes libre. C'est bien. Avez-vous envie de faire fortune, même sans le baron Reuterholm?

— Impossible de vous adresser à personne qui saisis avec plus d'empressement l'occasion de profiter de cette offre. J'ai cherché la fortune, je la cherche et je la chercherai toute ma vie. Je me mets tout entier à votre disposition. Ma conscience est celle d'un soldat : quiconque se

trouve placé entre la fortune et moi, est mon ennemi, et je ne fais que mon devoir en lui perçant le sein.

— Je vous mènerai à la fortune. Venez! »

Mademoiselle Charlotte Schlossberg, dont le nom fit plus tard assez de bruit à Stockholm, y vivait alors tout à fait ignorée. Elle avait été, dans sa jeunesse, danseuse au théâtre royal de l'Opéra, sans acquérir d'autre réputation que celle d'une grande beauté. Le temps s'écoulait, et sa main inexorable commençait à effeuiller les plus fraîches fleurs des attraits de Charlotte. Mais ce qu'elle perdait en jeunesse, elle le regagnait en expérience et en habileté; aussi n'avait-elle jamais été plus intéressante qu'à cette époque de sa vie.

Elle était assise à sa fenêtre, jouant avec un petit chien qu'elle tenait sur ses genoux, lorsque Netherwood entra chez elle.

« Soyez le bienvenu, monsieur Netherwood! s'écria-t-elle. Qu'êtes-vous donc devenu ces jours derniers? Ah! j'ai failli croire que déjà vous m'aviez abandonnée, et vous comprenez que de pareilles idées ont toujours quelque chose de désagréable. Eh bien, asseyez-vous donc, et ne restez pas la aussi raide que si vous étiez en sentinelle à la porte du régent!

— Pas de plaisanteries, mademoiselle; j'ai à causer avec vous de choses importantes. Soyez aussi raisonnable que possible.

— Qu'y a-t-il donc? au nom de Dieu! Nous allons parler de choses sérieuses?

— Oui, si vous pouvez. M'écoutez-vous? »

Mademoiselle Schlossberg se pinça les lèvres d'un air espiègle, pour donner à entendre qu'elle se tairait, et Netherwood, la voyant prête à écouter sa confidence, reprit :

« J'ai fait une découverte importante qui peut avoir pour moi d'heureuses conséquences, si je sais l'exploiter.

— Qu'avez-vous donc découvert? Il faut que ce soient des choses terribles, vous avez l'air si sombre!

— Je vous en prie, ne plaisantez pas. J'ai découvert que le duc-régent aime avec passion une dame dont je ne sais encore si j'oserai vous dire le nom; vous êtes incapable de garder un secret.

— Mettez-moi à l'épreuve! Mais en quoi cette passion peut-elle vous être utile? Je ne le comprends absolument pas.

— Vous concevez bien qu'il sera toujours difficile au duc de s'approcher de cette personne: il est observé de trop près. Si je pouvais leur procurer une entrevue; ils seraient tous deux mes obligés.

— Vous êtes inventif, à ce que je vois; mais la dame, de son côté, aime-t-elle le duc?

— Cela me paraît hors de doute. Il n'est pas facile de résister à un prince.

— Il s'agit donc de leur ménager une entrevue?

— Oui, c'est là ce qui m'amène.

— Ah! que vous êtes aimable, monsieur Netherwood! Vous ne veniez donc pas uniquement...?

— Pour vous confier un secret? Non, mademoiselle, mais pour vous offrir, dans l'exécution de mon plan, un rôle que vous êtes seule capable de remplir.

— Ainsi, vous me promettez que j'aurai la main dans tout cela? Mon Dieu! que ce sera agréable! Seulement, je ne vois pas comment vous allez vous y prendre.

(La suite au prochain numéro).